

Bourges_Ouverture BOURGES

L'alimentation de la collecte à l'assiette

L'aide pour les plus démunis est collectée principalement par la Banque alimentaire. Les produits sont ensuite distribués aux associations partenaires, dont l'Adaa.

Comment arrive l'aide alimentaire aux plus démunies à Bourges ? Voici, en six étapes, le parcours de la collecte à l'assiette.

1 La Banque alimentaire collecte des denrées. Dans le Cher, c'est principalement la Banque alimentaire qui collecte des denrées auprès de la grande distribution, de l'Europe, ou des autres banques alimentaires (800 tonnes par an). Dans les locaux de Bourges, chaque produit est archivé, contrôlé, pesé.

2 Les produits alimentaires sont reversés aux associations. La Banque alimentaire n'assure pas la distribution des produits. Ce sont quarante-six associations partenaires qui viennent les chercher : Adaa, foyer Saint-François, Entraide berruyère. Chacune verse une participation de solidarité de 120 euros la tonne. « Ce sont des associations qui sont agréées, aptes à recevoir des produits, précise Jacques Laffitte, le président. Tout passe obligatoirement par une aide sociale ».

3 A Bourges, l'aide est distribuée principalement par l'Adaa. L'Adaa distribue de l'aide à environ treize cents personnes (pour 2.000 inscrites), dont « les noms sont soumis aux assistantes sociales de quartier » précise Marc Arnardi, le président.

4 Les bénéficiaires vont chercher leurs produits. La distribution s'effectue tous les quinze jours. Les bénéficiaires paient une contribution de 3 euros. Ils reçoivent fruits et légumes, épicerie, produits bébé, petit-déjeuner, chocolat et froid.

5 Et l'aide d'urgence ? La Banque alimentaire collecte chaque année cinq cents colis d'urgence (en hausse de 50 % cette année). Particularité nationale : elle distribue elle-même ces colis. Mais à partir de janvier 2010, l'Adaa pourrait en distribuer une partie.

6 Faire participer les bénéficiaires. L'Adaa envisage, en 2010, de faire adhérer les bénéficiaires. « A titre gratuit, explique Marc Arnardi. Ils participeront aux réunions. Selon notre sondage, plus de 75 % des bénéficiaires trouvent que c'est normal de participer à un effort ».

è

de l'aide alimentaire jetée dans la rue. Des riverains de la rue du Moulon ont fait une découverte étonnante. Ils ont aperçu, la semaine dernière, des produits alimentaires jetés sur le bas-côté (le logo « Aide C.E. » sur le lait pré-cise que le produit n'est pas vendu en supermarché). Une découverte qui n'est pas une nouveauté, selon le président de la Banque alimentaire, mais qu'il ne comprend pas ; tout comme l'Adaa. Les deux associations assurent que les produits ne viennent

pas de chez eux. Mais la question n'est pas là. Il s'agit de savoir pourquoi la nourriture a été jetée. Pour Marc Arnardi, de l'Adaa, il y a deux hypothèses. Soit c'est « la loi de la rue » et donc un trafic de produits. Soit parce les sacs sont trop lourds ; il suggère l'utilisation de caddies : « Au bout de 200 mètres, une personne âgée ne peut plus porter ses sacs ».

La Banque alimentaire du Cher a collecté, vendredi et samedi dernier, vingt-trois tonnes de produits alimentaires dans les grandes surfaces de Bourges (contre vingt-sept tonnes l'année dernière). Au niveau départemental, cela représente soixante-cinq tonnes. 600 bénévoles ont participé à l'opération dans le Cher, dont une grande partie sur Bourges. « Je suis relativement satisfait de cette collecte compte tenu de la situation actuelle, a déclaré Jacques Laffite, président de la Banque alimentaire. Les grandes surfaces ont absolument joué le jeu ». Le président s'est aussi déclaré surpris par la générosité de certains clients.

La collecte de ce week-end représente environ 10 % du volume annuel collecté par la banque (800 tonnes par an).

Benoît Morin benoit.morin@centrefrance.com

Tous droits réservés : Le Berry Republicain

441FF18910F17B1431020C14BE448D3B49123D63BBC81914